L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, [illegible] AVRIL.

FEUILLETON.

LES FAUX MONNAYEURS AU XIXe SIÈCLE.

ROMAN PAR CAMILLE DEBANS.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FAMILLE DE BAURAIN.

XXIV—Suite.

Alors, elle devint circonspecte et soupçonneuse à son tour; elle suspecta la bienveillance du préfet, et s'arrêta de ses caprices qu'elle ne prévenait point. Elle évita de se trouver seule avec lui.

Un jour pourtant le hasard, ou la volonté du vicomte, les rapprocha.

—Est-ce que vous me fuyez, mademoiselle? demanda René.

—Pourquoi vous fuirais-je? répondit-elle en se dirigeant vers la porte.

Il lui barra le chemin.

—Parce que vous m'avez deviné, dit-il brusquement, parce que vous avez compris que je vous aime, et que mon amour vous effraie.

C'était inattendu. La hardiesse même de l'aveu empêcha l'institutrice d'en être troublée. Elle n'y vit que l'outrage et releva la tête.

—Non, dit-elle, je n'ai rien deviné, rien compris. Je croyais que l'institutrice des enfants était [illegible] croyais aussi que M. René de Baurain était un honnête homme. Est-ce qu'une pensée contraire me serait venue?

—Clémence, je vous ai confié mes douleurs.

—Et j'ai eu la naïveté d'y croire. C'était vous donner peut-être une triste idée de mon intelligence, mais cela n'autorisait point vos insultes.

Clémence parlait lentement, avec ce calme doux et ironique dont sa lèvre avait perdu l'expression depuis qu'un bonheur relatif la rendait meilleure.

—Est-ce ma faute si je vous aime? si la vie auprès de vous m'est devenue un supplice, que vous pourriez changer en félicités, dit le vicomte.

—J'attendais autre chose de vous, monsieur.

—Quoi donc?

—La protection que doit tout galant homme à la femme isolée et sans défense.

—Est-ce que je vous la refuse? est-ce que je ne veux pas, en vous aimant, vous faire heureuse, vous donner de moi tout ce que je peux offrir? parlez, Clémence, vos désirs sont des ordres. Voulez-vous que je parte? suivez-moi, j'irai au bout du monde; je laisserai ma femme et mes enfants. Je suis riche, je vous ferai à l'étranger une vie de luxe et d'oubli.

—C'est tout? demanda la jeune fille d'un ton moqueur.

—Voulez-vous autre chose? dites-le.

—Je veux vous dire le fond de votre pensée dans laquelle je viens de lire, monsieur le vicomte. M'écouterez-vous?

—Oui, car vous ne pourrez y voir qu'un mot: je vous aime!

—J'en lis un autre: caprice.

Le préfet voulut protester. Elle l'arrêta d'un geste.

—Et après ce mot, ceux-ci: Cette petite fille est sans ressources, elle n'a pour protecteur qu'un valet de chambre, pour soutien que son petit savoir, pour guide qu'une ambition relative. Elle sera trop heureuse que je l'élève à moi.

—Vous ne pensez pas cela! s'écria le vicomte, moitié fâché, moitié plaisant.

—Mais vous le pensez, vous, cela suffit. Eh bien, vous vous trompez. J'ai pour protecteur, pour soutien et pour guide, ma conscience.

René de Baurain eut une petite moue dédaigneuse.

—Je vous assure, mademoiselle, dit-il, que vous seriez ravissante avec un peu moins de pédantisme; on est institutrice à ses heures, mais l'on trouve aussi le moyen d'être femme. On vous parle d'amour, vous répondez conscience; nous ne jouons pourtant pas, je suppose, aux propos interrompus.

Ce ton badin, succédant sans transition aux protestations chaleureuses, jeta Clémence dans la stupéfaction. L'avenir vicourte était-il une simple plaisanterie? mais il devenait alors plus [illegible] pour celle qui en était l'objet. L'orgueil de la jeune fille en fut profondément atteint.

—Je crois, monsieur, dit-elle, que tout autre jeu nous serait désormais impossible; nous ne pouvons nous entendre.

—C'est ainsi qu'on traite ou qu'on brise d'ambassadeur à ambassadeur. Mais je n'accepte pas la conclusion.

—Finissons-en, monsieur. Je vais quitter votre maison.

—Que ferez-vous?

—Tout, plutôt que de rester davantage ici.

—Et que dira de cela Mme de Baurain?

—Mme la vicomtesse est une sainte femme, monsieur; elle doit être bien malheureuse.

—Et vous aurez l'ingratitude de la quitter, sans qu'elle soit prévenue?.... Vous souvenez-vous, mademoiselle?

—Si Mme de Baurain savait ce qui se passe ici ce soir, elle me conseillerait la première de m'éloigner; mais, à cause d'elle, je veux bien attendre quelques jours et trouver un prétexte.

—Cela fait honneur à votre bon cœur, mademoiselle. Soyez généreuse jusqu'au bout, oubliez mes paroles et restons amis.

—Faites-les-moi oublier, monsieur, je ne demande pas mieux, dit Clémence en se retirant, sans prendre la main que lui tendait le vicomte.

Elle n'était pas sortie que René de Baurain haussait les épaules.

—Péronelle! fit-il. Voilà ce qu'Herminie fait de ses gens. Elle les autorise à la résistance par ses conseils et par son exemple. Mais je les briserai tous.

René de Baurain, gâté par son frère et par la fortune, était un de ces hommes qui croient le monde créé pour eux, ne connaissant ni le désir ni la résistance. Présenté par le comte à l'empereur, il lui avait suffi de demander une préfecture pour l'obtenir. Beau, aimable, sceptique, il n'avait qu'à se montrer pour plaire; ses succès auprès des femmes étaient fabuleux, et il possédait un art véritable pour se faire parmi les hommes des dévoués et des défenseurs. On le voyait arriver à tout en disant: Il le mérite. On ne le craignait pas dans les familles, parce qu'il accomplissait strictement ses devoirs religieux, et que l'archidiacre de S.... le citait comme exemple de [illegible] et de charité. Il avait un jour rencontré dans le monde Herminie de Surnevalle, orpheline riche de plusieurs millions; elle lui avait plu, et par ses charmes [illegible] sa dot; Mme de [illegible] avait fait la demande, et le confesseur de la jeune fille s'était chargé de son acquiescement. Tout souriait à cet homme; aussi ne savait-il pas attendre lorsqu'il avait exprimé un désir.

A son arrivée, Clémence le charma. Il n'eut point de doute qu'elle fût avant peu sa maîtresse, et voulut bien l'entourer de prévenances; mais la pensionnaire ne vit là que les attentions d'un homme du monde, d'autant plus que la bonté de la vicomtesse aidait à croire à celle de son mari. Le préfet se lassa bientôt, et pour forcer l'institutrice à comprendre, la compromit aux yeux des domestiques. Cela ne lui réussit pas davantage. Alors, il en vint à parler, bien certain qu'au premier mot, cette fille d'un valet de chambre serait trop heureuse de se jeter dans les bras d'un vicomte millionnaire. Son échec ne lui inspira ni estime, ni respect pour l'institutrice.

—C'est de l'orgueil, dit-il, je la châtierai.

Il se contint, et pour se venger de ce qu'il appelait un dédain immérité, il eut le courage de feindre la froideur et les regrets.

Rien ne fut changé dans la maison, mais la résolution de Clémence était prise; elle écrivit à Deputy pour le prier de lui chercher une autre place. M. de Saint-Yves se mourait, le valet de chambre ne put répondre immédiatement. Comme le préfet n'avait pas l'air de vouloir renouveler sa tentative, Clémence attendait patiemment.

Un soir, le fonctionnaire, sa femme et ses filles allèrent dîner chez le juge d'instruction de S.......qui était de leurs amis. On y restait toujours fort tard.

—Mademoiselle Deputy, dit le vicomte à l'institutrice, seriez-vous assez bonne pour ranger ma bibliothèque pendant mon absence? Il y a là un désordre qu'une personne intelligente peut seule réparer.

Clémence sut presque gré au vicomte de lui demander cela un jour où il sortait, et répondit affirmativement d'une façon aimable.

Herminie et ses enfants l'embrassèrent au départ.

La bibliothèque du préfet était fort belle, mais, il l'avait dit avec raison, il y régnait un grand désordre; peut-être n'y eût-on pas trouvé pour se suivre deux volumes du même ouvrage. Clémence se mit à l'œuvre pour avoir fini avant le retour de la famille; et, certes, il ne fallait pas pour cela perdre de temps.

Il était à peu près onze heures. Elle avait terminé l'arrangement des rayons les plus élevés, et allait descendre du marche-pied qui lui servait pour cela, quand la porte de la bibliothèque s'ouvrit:

—Déjà! dit-elle.

Mais sa surprise fut plus grande lorsqu'elle vit M. de Baurain entrer seul. La vicomtesse devait pourtant qu'elle était là. Pourquoi n'entrait-elle pas avec son mari? Clémence s'empressa de descendre.

—Vous êtes seul? demanda-t-elle.

—Comme vous le voyez. Mme de Baurain ne rentrera guère que vers deux heures, et j'ai quitté la plus charmante réunion qu'on puisse imaginer, pour venir causer un instant avec vous.

—Je ne vois pas, monsieur, ce que vous pouvez avoir de si pressant à me dire.

—Vous le voyez, au contraire, parfaitement. Il est inutile de jouer la surprise avec moi. [illegible]

[illegible]

[illegible] la jeune fille se leva. Il se dirigea vers la porte.

Le vicomte se mit à rire et la laissa faire. [illegible] en entrant, et mis la clef dans sa poche.

La jeune fille se retourna, pâle, mais calme. Sa physionomie exprimait plus de mépris que de colère, plus d'ironie que de frayeur.

—Lâche! dit-elle.

Et les bras croisés sur la poitrine, la lèvre dédaigneuse, [illegible] elle attendit.

[illegible]

—De grâce, dit le vicomte [illegible] ... de sortir sans [illegible] de [illegible] ... entendez. Le clef, la voilà.

Il s'approcha et la tendit [illegible]

—Voulez-vous la prendre? dit-il à Clémence ... [illegible]

—Pourquoi pas? répondit-elle, de sorte que ne [illegible]

Mais alors il s'élança, avant qu'elle eût le temps de se reculer ... [illegible] ... et se tint à l'autre bout de la pièce, sur un large ... de cuir qui servait de lit de repos.

Elle se défendait en silence, sachant bien que le vicomte avait pris ses précautions, et que les serviteurs dormaient.

—On ne me résiste pas en vain, lui dit-il, et ce que l'on me refuse je le prends.

Elle ne répondit pas, réunissant toutes ses forces pour la lutte inégale qu'elle voyait avec horreur.

—Tu es belle, reprit-il, mais pas assez pour tant d'orgueil. Tu prends les airs d'une grande dame ... [illegible] Tu m'appartiens.........je suis ton maître, pauvre roseau.

Il la souleva sur son bras gauche, [illegible] de l'autre la bouche de la jeune fille qui essayait de la mordre.

Elle se redressa haletante, l'œil dilaté, les lèvres ... [illegible] ... du misérable.

Et il pâlissait à ces efforts d'enfant, qui menaçaient sa force d'homme.

Tout à coup, par un brusque mouvement, il ramena à lui cette tête désespérée, et promena sur ses lèvres ... [illegible] ... de la jeune fille. Alors, celle-ci eut un cri suprême d'effroi, de dégoût et de haine. Par un dernier effort désespéré, cependant, elle s'arracha de l'étreinte ... [illegible] ... l'autre extrémité de la pièce.

On frappait à la porte.

—Oh! madame, s'écria-t-elle ... [illegible]

Elle était brisée, ... [illegible] ... de Baurain demandait:

—Ouvrez-moi donc, disait la voix douce et un peu inquiète de la vicomtesse.

Il n'y avait pas à hésiter. Le vicomte, honteux comme un renard pris par une poule, tendit la clef à l'institutrice qui s'empressa d'ouvrir.

Herminie jeta un regard à Clémence, et devint pâle.

—Je ne vous savais pas ici, dit-elle à son mari.

—C'est vrai, répondit le vicomte déjà remis de son trouble; j'ai pensé que Mlle Deputy ne pourrait ranger seule toute ma bibliothèque ce soir, et j'ai quitté la salle de jeu sans prévenir, pour venir lui aider.

Clémence s'appuyait au dossier d'une chaise, embarrassée, défaillante. Maintenant qu'elle était sauvée, sa force lui tombait.

—Rangez vos cheveux et votre robe, mademoiselle, dit avec douceur la vicomtesse, Herminie qui l'avait suivie. Vous êtes souffrante, vous m'accompagnerez chez moi.

Clémence obéit machinalement, [illegible] chant encore ce que pourrait cette femme, si malheureuse et si digne de bonheur.

Herminie lui prit le bras, en lui disant à voix basse:

—Remettez-vous, je vous en prie, il ne faut pas que les domestiques vous voient ainsi.

Elle souriait, la noble femme, en passant devant les serviteurs, rassemblés pour jouir de la honte de l'institutrice.

En arrivant dans sa chambre, elle se laissa tomber dans un fauteuil, et [illegible] à Clémence un tabouret en face d'elle.

—Mademoiselle Deputy, dit-elle, nous allons nous séparer.

—Hélas! madame, il le faut.

Il y eut un silence entre les deux soirs de la veille.

—Je n'oublierai jamais vos bontés pour moi, dit l'institutrice.

—Il est un peu tard pour vous en souvenir, répondit la vicomtesse avec un peu d'amertume.

Clémence ne comprit point. C'était la deuxième fois que le sphinx de la fatalité lui posait des énigmes.

—Je vous pardonne, et je vous plains, reprit la Mme de Baurain.

—Vous me pardonnez?....Et Clémence, Qu'ai-je donc fait?

Ce fut le tour de la vicomtesse de s'étonner et de s'indigner.

—Oh! fit Clémence éclairée tout à coup, vous avez pu croire?.... vous! vous!....

Elle ne put parler davantage; l'émotion l'étouffait; les sanglots se firent jour. L'action du mari l'avait indignée, le soupçon de la femme la frappait en plein cœur.

—Ce n'est donc pas vrai? demanda presque timidement Mme de Baurain.

—Ah! madame, s'écria la jeune fille, ce doute est de trop.

Elle se leva.

(A continuer.)

Signal d'Incendie par Télégraphe.

Les cloches d'alarme indiqueront un n[umé]ro désignant le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 2 secondes après elles frapperont 2 coups, et 3 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 15 en 15 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 42, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 2 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 42.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Rampart et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Bouviers.
8 Coin Canal et Baronne [illegible]
9 Coin Prytania et [illegible]
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin [illegible] et St-Denis.
14 Case à pompe No. [illegible]
15 Case à pompe No. [illegible]
16 Compagnie Lafayette No. [illegible]
17 Coin Live Oak et [illegible]
18 Coin [illegible] et St-André.
19 Coin [illegible]
21 Coin St-Charles et [illegible]
23 Coin Dryades et St-André.
24 Marché [illegible]
[illegible]

25 Case à pompe No 14, rue Calliope.
[illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

[illegible]

LIGNE DE NEW-YORK AU HAVRE

[illegible]

New-York directement.

[illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER

[illegible]

C. M. SORIA.

Excursions régulières du dimanche

[illegible]

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

[illegible]

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible]

Passage pour l'Europe.

[illegible]

WHITE STAR LINE.

[illegible]

A. K. MILLER & Co.

[illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

C. D. DAVIS, Surintendant.

BUREAUX DU NEW ORLEANS CITY RAILROAD COMPANY, Au No. 124 de la rue du Canal. Nouvelle-Orléans, 1er avril 1877.

—POUR LE LAC—

A DATER d'aujourd'hui, un train partira de la ville pour le Lac à 7 et 8 heures du matin, [illegible] ... Le dernier train quittera le Lac à 7 heures du soir.

1 avril— C. C. LEWIS, Secrétaire.

Chemin de fer Pontchartrain.

[illegible]

D. B. ROBINSON, Surint.

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

[illegible]

CHARS PULLMAN ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A CINCINNATI, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO ET MILAN.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.

H. D. FROST, Directeur-Général.

Great Jackson Route.

[illegible]

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH WITHOUT CHANGE TO CINCINNATI, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO AND MILAN, Tennessee.

[illegible]

H. D. FROST, General Manager.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

[illegible]

New Orleans & Mobile Rail-Road.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST, VIA LOUISVILLE, VIA ATLANTA, AND VIA ST-LOUIS.

[illegible]

ASSURANCES.

[illegible]

New Orleans Crédit Foncier Association.

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

[illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Hibernia Insurance Company.

[illegible]

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL

Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protection Association.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

ETAT DE SITUATION DE LA Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible]

JAS. J. TARLETON, Caissier.

Avis aux Contribuables.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE,

[illegible]

For New York direct.

[illegible]

Annual Statement of the New Orleans Insurance Company.

[illegible]

STATE NATIONAL BANK

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

Mutual National Bank.

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

OF NEW-ORLEANS.

[illegible]

STATE OF LOUISIANA.

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

ED. A. PALFREY, Président.

[illegible]